

Ateliers sur la conservation des milieux naturels 2009



HÔTEL VAL-DES-NEIGES | 13 ET 14 MARS 2009

DB

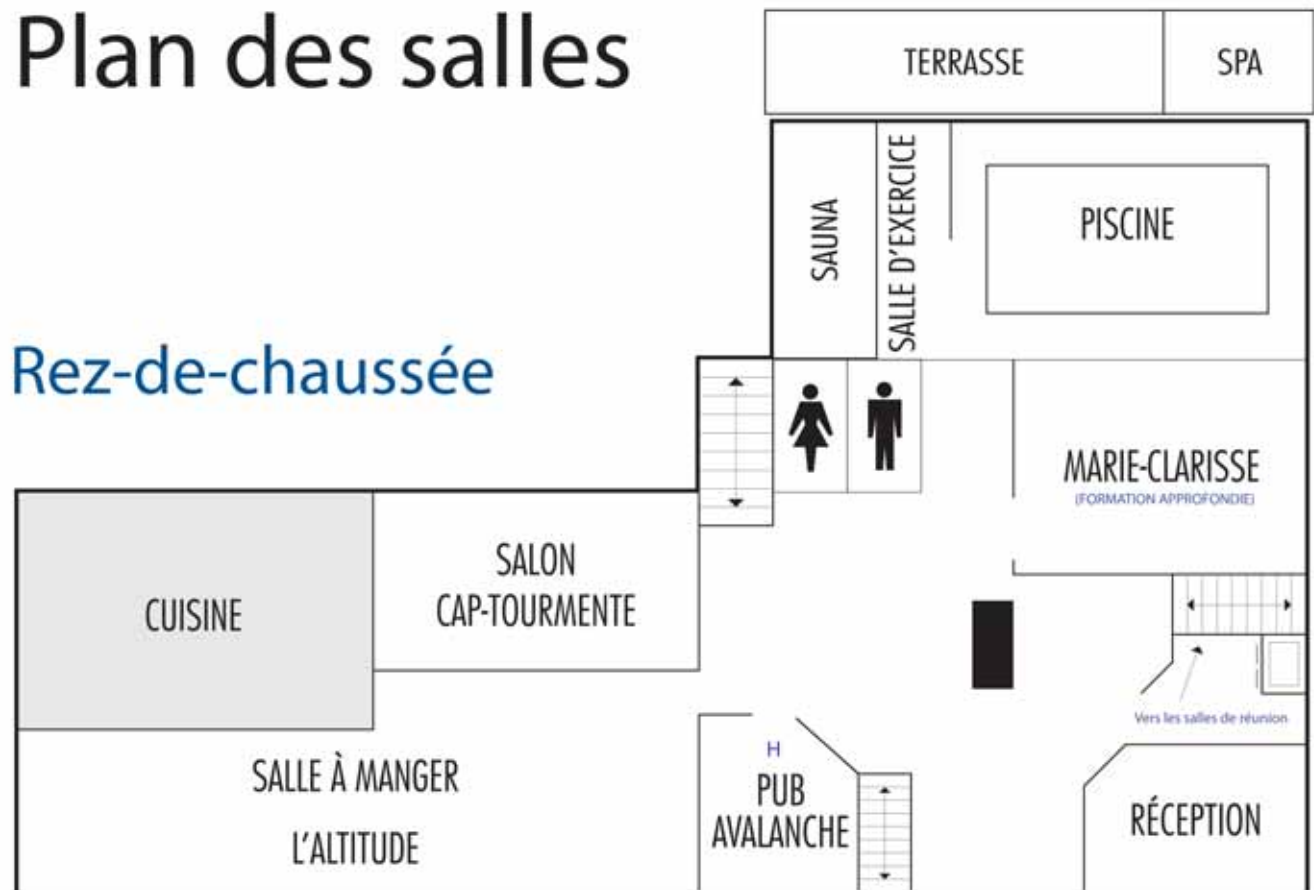
CAHIER DU PARTICIPANT

Hôtel Val-des-Neiges

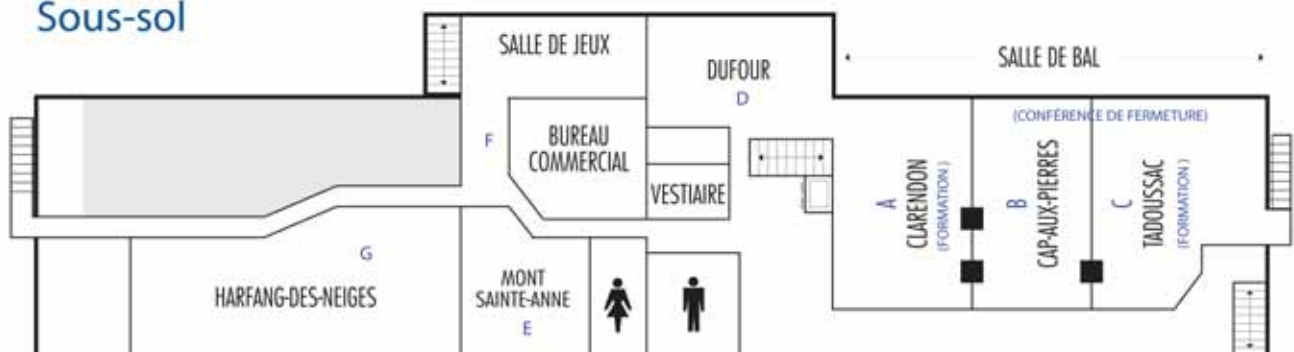
Disposition des salles pour la Grande Virée des

Ateliers sur la conservation des milieux naturels 2009

Plan des salles



Sous-sol



PROGRAMME

Jeudi 12 mars

19 h 00 – 21 h 00	Accueil et remise des documents	Le Foyer
19 h 30 – 21 h 00	Assemblée générale du RMN	Salle Marie-Clarisse

Vendredi 13 mars

7 h 00 – 8 h 30	Accueil, remise des documents et déjeuner	Le Foyer
8 h 30 – 9 h 00	Mot de bienvenue et présentation du déroulement des Ateliers	Salle à manger L'altitude

9 h 15 – 11 h 45	<p>Salle Clarendon</p> <p>Fonds de dotation : comment en profiter stratégiquement Nataly RAE Fondation communautaire du grand Québec</p>	<p>Salle Tadoussac</p> <p>Initiation aux options de conservation Jean-François GIRARD Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)</p>	<p>Salle Marie-Clarisse : formation approfondie Préinscription obligatoire</p> <p>Maîtriser l'aspect juridique en aménagement du territoire : pour intervenir efficacement ! Michel BÉLANGER Nature Québec / Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)</p>
------------------	---	--	---

11 h 45 – 13 h 00	Dîner	Salle à manger L'altitude
-------------------	--------------	---------------------------

13 h 00 – 15 h 00	Grande Virée Assistez à quatre présentations au choix parmi les suivantes	
-------------------	---	--

<p>Salle Clarendon</p> <p>A – Concertation des propriétaires sur les usages : une réussite pour la conservation — Janis CRAWFORD, Association pour la protection et le développement durable du mont Rougemont</p> <p>Salle Cap-aux-Pierres</p> <p>B – Interventions multiresource adaptées à la forêt privée - Karine LEHOUX, Nature-Action Québec</p> <p>Salle Tadoussac</p> <p>C – Saine gestion en matière de conservation : entrez dans la forêt ancienne du mont Wright - Alexandre BAKER, Association forestière Québec métropolitain</p> <p>Salle Dufour</p> <p>D – Protection et conservation d'une espèce aquatique menacée : conciliation des usages - Francine TRÉPANIÉ, Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption</p> <p>Salle Mont Saint-Anne</p> <p>E – Protection de l'habitat des battures par la sensibilisation des cueilleurs de myes communes - Claudine TREMBLAY, Comité ZIP rive nord de l'estuaire</p> <p>Salle de jeux</p> <p>F – Protection des battures de la Côte-de-Beaupré par ententes de conservation volontaire - Pierre-Étienne VACHON, Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale</p> <p>Salle Harfang-des-Neiges</p> <p>G – Parrainage et valorisation de boisés urbains au Saguenay : oui, mais comment ? - Jean DÉSY, Verts boisés du fjord</p> <p>Pub Avalanche</p> <p>H – Le Sentier maritime : un moyen d'impliquer la population dans la conservation du Saint-Laurent - Émie LABRECQUE, Fédération de canot et de kayak du Québec</p>	<p>Salle Marie-Clarisse : formation approfondie</p> <p>Maîtriser l'aspect juridique en aménagement du territoire : pour intervenir efficacement ! (suite) Jean-François GIRARD Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)</p>
--	---

15 h 00 – 15 h 30	Pause santé	Le Foyer
-------------------	-------------	----------

15 h 30 – 17 h 30	<p>Salle Clarendon</p> <p>La gouvernance stratégique pour les administrateurs et dirigeants d'OSBL Monique DANSEREAU Société de conseil osbl plus inc.</p>	<p>Salle Tadoussac</p> <p>La gestion de projets communautaires : de la gestion à une démarche concrète Nicolas ROY Terraformex Canada</p>	<p>Salle Marie-Clarisse : formation approfondie</p> <p>Maîtriser l'aspect juridique en aménagement du territoire : pour intervenir efficacement ! (suite) Jean-François GIRARD, CQDE</p>
-------------------	---	--	---

17 h 30 – 19 h 30	Cocktail Remise du prix « Gens d'action »	Le Foyer
-------------------	--	----------

Samedi 14 mars

7 h 00 – 8 h 30	Déjeuner		Salle à manger L'altitude
8 h 30 – 10 h 00	Salle Clarendon Du conflit à la collaboration : communication avec les usagers d'un site protégé Linda BÉRUBÉ Agire international	Salle Tadoussac De la théorie à la pratique, pour une concertation réussie Steve PLANTE Université du Québec à Rimouski	Salle Marie-Clarisse : formation approfondie Maîtriser l'aspect juridique en aménagement du territoire : pour intervenir efficacement ! (suite) Jean-François GIRARD, CQDE
10 h 00 – 10 h 30	Pause		Le Foyer
10 h 30 – 12 h 00	Salle Clarendon Du conflit à la collaboration : communication avec les usagers d'un site protégé (suite) Linda BÉRUBÉ Agire international	Salle Tadoussac De la théorie à la pratique, pour une concertation réussie (suite) Steve PLANTE Université du Québec à Rimouski	Salle Marie-Clarisse : formation approfondie Maîtriser l'aspect juridique en aménagement du territoire : pour intervenir efficacement ! (suite) Jean-François GIRARD, CQDE
12 h 00 – 13 h 30	Dîner		Salle à manger L'altitude
13 h 30 – 15 h 00	Conférence de fermeture L'art de surfer sur le changement : ruses et stratégies Isabelle FONTAINE Bureau de conférenciers Orizon		Salles Cap-aux-Pierres / Tadoussac
15 h 00 – 15 h 30	Bilan des Ateliers		Salles Cap-aux-Pierres / Tadoussac



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE BIENVENUE.....	1
-----------------------	---

ATELIERS

DU VENDREDI 13 MARS, 9 H 15 À 11 H 45	2
Fonds de dotation : comment en profiter stratégiquement <i>Nataly Rae, Fondation communautaire du grand Québec (FCGQ)</i>	3
Initiation aux options de conservation <i>Jean-François Girard, Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE).....</i>	5

LA GRANDE VIRÉE

DU VENDREDI 13 MARS, 13 H À 15 H.....	7
A Concertation des propriétaires sur les usages : une réussite pour la conservation <i>Janis Crawford, Association pour la protection et le développement durable du mont Rougemont</i>	12
B Interventions multiressource adaptées à la forêt privée <i>Karine Lehoux, Nature-Action Québec</i>	12
C Saine gestion en matière de conservation : entrez dans le parc de la forêt ancienne du mont Wright <i>Alexandre Baker, Association forestière Québec métropolitain</i>	13
D Protection et conservation d'une espèce aquatique menacée : conciliation des usages <i>Francine Trépanier, Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption</i>	13
E Protection de l'habitat des battures par la sensibilisation des cueilleurs de myes communes <i>Claudine Tremblay, Comité ZIP rive nord de l'estuaire</i>	14
F Protection des battures de la Côte-de-Beaupré par ententes de conservation volontaire <i>Pierre-Étienne Vachon, Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale.....</i>	15
G Parrainage et valorisation de boisés urbains au Saguenay : oui, mais comment ? <i>Jean Désy, Verts boisés du fjord</i>	15
H Le Sentier maritime : un moyen d'impliquer la population dans la conservation du Saint-Laurent <i>Émie Labrecque, Fédération québécoise du canot et du kayak</i>	16

ATELIERS

DU VENDREDI 13 MARS, DE 15 H 30 À 17 H 30

ET DU SAMEDI 14 MARS, DE 8 H 30 À 12 H..... 17

La Gouvernance stratégique pour les administrateurs et dirigeants d'OSBL

Monique Dansereau, Société de conseil OSBL plus..... 19

**La réalisation de projets communautaires :
de la gestion à une démarche concrète**

Nicolas Roy, Terraformex Canada 21

Du conflit à la coopération : gestion des usagers d'un site protégé

Linda Bérubé, Agire International..... 23

De la théorie à la pratique pour une concertation réussie

Steve Plante, Université du Québec à Rimouski 25

FORMATION APPROFONDIE

DU VENDREDI 13 MARS, DE 9 H 15 À 11 H 45 ET DE 13 H 00 À 17 H 30

ET DU SAMEDI 14 MARS, DE 8 H 30 À 12 H.....27

**Maîtriser l'aspect juridique en aménagement du territoire :
pour intervenir efficacement !**

Michel Bélanger, Nature Québec et Centre québécois du droit de l'environnement

Jean-François Girard, Centre québécois du droit de l'environnement 28

CONFÉRENCE DE FERMETURE

DU SAMEDI 14 MARS, DE 13 H 30 À 15 H

L'art de surfer sur le changement

Isabelle Fontaine, Bureau de conférenciers Orizon 31

MOT DE BIENVENUE

Message du comité organisateur

Chers participants,

Il nous fait plaisir de vous accueillir au mont Sainte-Anne pour les *Ateliers sur la conservation des milieux naturels 2009*. Votre présence témoigne de votre intérêt et de votre motivation à l'égard de la protection de notre héritage naturel.

Grâce à l'implication d'organismes communautaires comme les vôtres, de nouveaux sites d'intérêt écologique sont protégés et mis en valeur chaque année. Vos efforts sont importants, puisque l'État ne peut assumer seul la protection de notre patrimoine naturel, notamment dans le sud du Québec où les pressions sur les milieux naturels sont énormes. Vous êtes souvent les intervenants les plus efficaces pour prendre en charge les milieux naturels de votre localité et pour sensibiliser leurs propriétaires à leur valeur écologique.

Il est primordial de vous appuyer dans vos démarches de conservation, et c'est dans cet esprit que le programme des Ateliers a été élaboré. Notre objectif est de vous présenter des outils pour vous aider à planifier et à réaliser vos projets de conservation, à les faire connaître, à bonifier vos partenariats et à diversifier vos sources de financement. Nous remercions particulièrement ceux et celles qui ont accepté de partager leur expertise et leur expérience lors de ces ateliers.

Cet événement est aussi une occasion unique de rencontrer d'autres intervenants de la conservation provenant des quatre coins du Québec et d'étendre votre réseau de contacts. Nous espérons que le programme de cette année saura vous satisfaire et que les connaissances acquises porteront leurs fruits.

Bons Ateliers!



Le comité

1 **Mathieu Avery** —

Nature Québec
Téléphone : (418) 648-2104, poste 2052
mathieu.avery@naturequebec.org

2 **Christine Bélanger** —

Fondation de la faune du Québec
Téléphone : (418) 646-7835
christine.belanger@riq.qc.ca

3 **Annie Simard** —

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Téléphone : (418) 521-3907, poste 4573
annie.simard@mddep.gouv.qc.ca

4 **Catherine Leconte** —

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
Téléphone : (514) 289-5384
fondation-environnement@hydro.qc.ca

5 **Luc Robillard** —

Service canadien de la faune d'Environnement Canada
Téléphone : (418) 649-6136
luc.robillard@ec.gc.ca

6 **Claude Tremblay** —

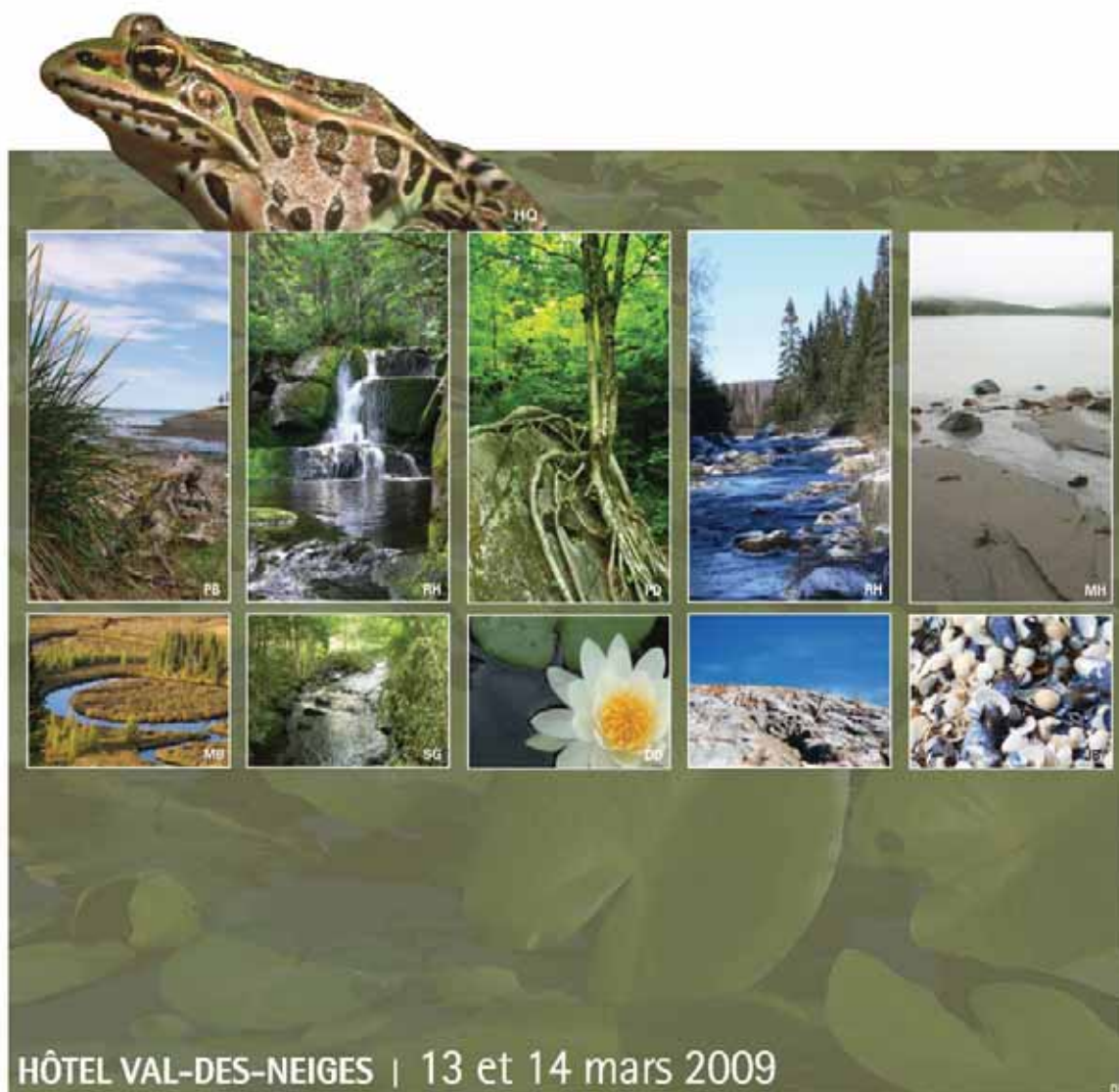
Pêches et Océans Canada
Téléphone : (418) 775-0796
Claude.M.Tremblay@dfo-mpo.gc.ca

7 **Pierre Valiquette** —

Réseau de milieux naturels protégés
Téléphone : (514) 933-1558
pierrem.valiquette@sympatico.ca

ATELIERS

du vendredi 13 mars 9 h 15 à 11 h 45



NOTES BIOGRAPHIQUES ET RÉSUMÉS

FONDS DE DOTATION : COMMENT EN PROFITER STRATÉGIQUEMENT

Le vendredi 13 mars, de 9 h 15 à 11 h 45, salle Clarendon

NATALY RAE

Directrice générale

Fondation communautaire
du grand Québec (FCGQ)

Téléphone : (418) 521-6664

nrae@fcommunautaire.com

Nataly Rae est directrice générale de la Fondation communautaire du grand Québec depuis cinq ans. Après un BAC en gestion à l'Université Laval et 15 ans au sein d'entreprises privées au niveau du développement des affaires et du service à la clientèle, elle a complété des études de second cycle en gestion des organismes à but non lucratifs, plus spécifiquement en développement, levées de fonds et gestion de fondations, à la New York University (NYU).

Ses quatre années passées au sein d'organismes à but non lucratif, lui permettent de bien comprendre les deux côtés « de la médaille » du financement des organismes : les contraintes et ressources des organismes d'un côté et la culture philanthropique des donateurs de l'autre.

Elle croit complètement à la promotion de types de dons autres qu'en argent et de leurs impacts fiscaux pour mener à bien la promotion des dons immédiats ou planifiés aux bénéfices d'organismes de tout secteur.

Elle est la présidente sortante de l'Association canadienne des professionnels en dons planifiés et donnent régulièrement des conférences sur la philanthropie et les types de dons à des organismes, professionnels et clients fortunés en gestion privée d'institutions financières.

Résumé de l'atelier

Objectifs : Cette formation permettra de comprendre le véritable rôle d'un fonds de dotation et de savoir comment la notion de pérennité peut être, pour votre organisme, un élément important de votre planification stratégique et de votre financement à long terme. Des exemples seront donnés en l'appui concernant divers organismes qui ont su tirer avantage de ce concept.

Nous chercherons d'abord à définir qu'est-ce une fondation communautaire, l'historique de la FCGQ, sa mission, ses objectifs, mais surtout les avantages qu'elle peut offrir à votre organisme. Une fondation communautaire diffère grandement d'une fondation privée : laquelle choisir ? Nous verrons à définir laquelle conviendrait mieux à vos besoins.

Une fois ces bases établies, est-ce que votre organisme est rendu à cette étape dans sa planification stratégique ?

Pourquoi votre conseil d'administration serait-il prêt à créer un fonds de dotation, une fondation dédiée à votre organisme ? Il devra avant tout « faire ses devoirs ». Quelles sont ses valeurs ? Comment impliquez-vous vos donateurs dans votre mission et vos activités ? Est-ce que ces derniers croient assez en vous pour vouloir s'impliquer à perpétuité ? Comment leur démontrez-vous qu'ils peuvent avoir confiance en vous et vos projets à long terme ?

Plus spécifiquement, nous entrerons dans le détail des types de fonds possibles, selon l'Agence de Revenu Canada. Une brève description, suivie des avantages de chacun d'eux, qu'il soit en dotation, sous gestion, ou simplement en transit.

Aux types de fonds, s'acolent différents types de dons et leurs impacts fiscaux. Chaque type de don est soumis à des règles fiscales dont il est important de connaître au moins la base. Selon que votre donateur soit un individu ou une entreprise, il est bon de connaître certaines notions pour mieux répondre à ces besoins. Veux-t-il son logo sur votre site Internet ou désire-t-il simplement être sur votre tableau d'honneur ? Nous ferons la différence entre dons et commandites, selon le point de vue de Revenu Canada.

Avant de se lancer dans des campagnes de souscription, que ce soit pour des campagnes annuelles ou pour alimenter votre fonds de dotation, il faut avoir élaboré une politique de fidélisation et de reconnaissance de vos donateurs.

La pyramide des donateurs, outil fort prisé chez nos compatriotes anglophones, est un outil de base pour cerner qui sont vos donateurs. Comment les intégrez-vous dans une banque de données ? Comment assurez-vous les suivis des dons qu'ils vous ont faits ? Quand les rencontrez-vous et comment leur exprimez-vous votre reconnaissance ?

Finalement, nous pourrons faire un tour d'horizon des programmes disponibles pour vos organismes pour vous doter de fonds de dotation.

Tout au long de l'atelier, vos questions et commentaires seront les bienvenus, mais nous garderons quand même du temps en fin d'atelier pour échanger ensemble, partager des cas vécus, des contraintes que vous anticiperiez... enfin, pour laisser libre cours à des échanges constructifs. Au plaisir de vous rencontrer !

INITIATION AUX OPTIONS DE CONSERVATION

Le vendredi 13 mars, de 9 h 15 à 11 h 45, salle Tadoussac

JEAN-FRANÇOIS GIRARD

Avocat

Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)

Téléphone : (514) 331-5010

jfgirard@dufresnehebert.ca

Biologiste et avocat spécialisé en droit de l'environnement et en droit municipal, Jean-François Girard est également président du conseil d'administration du *Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE)*. Il y a été employé, responsable du secteur *Conservation et biodiversité*, de septembre 1998 à janvier 2002.

M^e Girard s'est ensuite joint à l'équipe de droit municipal au sein du cabinet d'avocats *Dufresne Hébert Comeau* où il offre, depuis 2002, une expertise particulière aux municipalités qui désirent relever les défis du développement durable et qui veulent améliorer la qualité du milieu de vie de leurs citoyens.

En plus de publier des articles dans des revues spécialisées, il présente régulièrement des conférences et des séminaires de formation aux élus et aux groupes de citoyens dans les domaines du droit et de l'environnement. Il est d'ailleurs un conférencier régulier des *Ateliers sur la conservation des milieux naturels* où il présente annuellement une conférence sur les développements récents en droit de la conservation.

Résumé de l'atelier

Cet atelier introductif aux ententes de conservation est destiné aux organismes qui envisagent de se lancer en intendance privée ou à tous ceux qui souhaitent parfaire leurs connaissances de la panoplie d'outils qui s'offrent à eux pour mener à bien leur projet de conservation. Il s'agit également d'une opportunité de mise à niveau sur la conservation volontaire pour les nouveaux représentants d'organisme déjà initiés aux options de conservation.

Grâce à une revue comparative des principales ententes de conservation (déclaration d'intention, entente de gestion, d'aménagement et de mise en valeur, convention entre propriétaires, bail, vente, donation, servitudes de conservation, usufruit, réserve naturelle), cet atelier permettra de mieux saisir la nature et la portée de chaque entente.

Par exemple :

- ┌ quelles sont les caractéristiques propres à chaque option de conservation ;
- ┌ quels sont les points forts et les lacunes de chaque option de conservation ;
- ┌ comment chaque type d'option de conservation peut s'adapter à une situation donnée ;
- quelles sont les exigences juridiques et pratiques liées à chaque option.

LA GRANDE VIRÉE

du vendredi 13 mars 13 h à 15 h

À 8 tables différentes, des représentants de 8 organismes présentent simultanément leur projet ou leur outil de conservation. Chaque exposé dure 25 minutes, après quoi les participants changent de table pour entendre une présentation différente.



Choisissez 4 présentations parmi les suivantes. Pour faciliter votre choix, référez-vous aux résumés disponibles aux pages 12 à 16.

- A** – Concertation des propriétaires sur les usages : une réussite pour la conservation
Janis Crawford, Association pour la protection et le développement durable du mont Rougemont
- B** – Interventions multiresource adaptées à la forêt privée
Karine Lehoux, Nature-Action Québec
- C** – Saine gestion en matière de conservation : entrez dans la forêt ancienne du mont Wright
Alexandre Baker, Association forestière Québec métropolitain
- D** – Protection et conservation d'une espèce aquatique menacée : conciliation des usages
François Trépanier, Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption
- E** – Protection de l'habitat des battures par la sensibilisation des cueilleurs de myes communes
Claudine Tremblay, Comité ZIP rive nord de l'estuaire
- F** – Protection des battures de la Côte-de-Beaupré par ententes de conservation volontaire
Pierre-Étienne Vachon, Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale
- G** – Parrainage et valorisation de boisés urbains au Saguenay : oui, mais comment ?
Jean Désy, Verts boisés du fjord
- H** – Le Sentier maritime : un moyen d'impliquer la population dans la conservation du Saint-Laurent
Émie Labreque, Fédération de canot et de kayak du Québec

Mon troisième choix :

Handwriting practice lines consisting of a yellow highlighted box on the left and horizontal lines on the right, followed by a full-width set of horizontal lines for writing.

LA GRANDE VIRÉE

Le vendredi 13 mars, de 13 h à 15 h

A CONCERTATION DES PROPRIÉTAIRES SUR LES USAGES : UNE RÉUSSITE POUR LA CONSERVATION

Janis Crawford, coordonnatrice

Association pour la protection et le développement durable du mont Rougemont

Le mont Rougemont est un des derniers îlots forestiers d'importance de la région, où se voient plus d'une quarantaine d'espèces végétales et fauniques à statut et où on a désigné sept écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE). Il est partagé entre 300 propriétaires, trois municipalités et trois municipalités régionales de comté. Avec autant de richesses viennent des problématiques soulevées par les propriétaires fonciers lors des consultations réalisées en 2003. Souvent liées aux usages récréatifs (vélo, VTT, randonnée et ski de fond/raquette), on souligne le vandalisme et les vols, les feux et les déchets, l'érosion des sentiers, la modification des cours d'eau, etc.

En 2005, l'Association pour la protection et le développement durable du mont Rougemont a tenté de négocier les conditions d'usage pour les vélos de montagne, processus qui a résulté en un mandat de la part de 17 propriétaires concernés pour interdire certains usages et en assurer la bonne gestion. La stratégie inclut des rencontres de concertation, la mise en place d'une patrouille de sensibilisation et la formation d'équipes d'usagers bénévoles et de propriétaires pour réaliser des travaux d'entretien et de restauration des sentiers. Les résultats préliminaires sont positifs : une réduction des usages collectivement interdits, une amélioration de la qualité des sentiers, une meilleure entente entre propriétaires ainsi qu'avec la communauté.

B INTERVENTIONS MULTIRESSOURCE ADAPTÉES À LA FORÊT PRIVÉE

Karine Lehoux, chargée de projets

Nature-Action Québec

L'exploitation forestière durable en milieu périurbain représente tout un défi pour les propriétaires. Bien souvent, les lots présentent des difficultés d'aménagement (étroits, humides, accidentés, enclavés, etc.) et un historique d'utilisateurs aux visions variables et parfois contradictoires. À cela s'ajoute la présence d'espèces rares et sensibles aux perturbations. La planification des travaux prend donc toute son importance.

Afin d'accompagner les propriétaires dans la mise en valeur de leur propriété, Nature-Action Québec a adapté ses outils de sensibilisation et de planification (cahier du propriétaire, chroniques, ateliers, etc.) à la réalité des propriétaires de lots boisés. Nous avons également créé un plan d'aménagement multiressource avec options de conservation (PAMOC).

Le PAMOC permet d'inventorier les divers éléments de biodiversité sur une aire forestière donnée afin d'y planifier les travaux d'aménagements multiressource que le propriétaire désire effectuer. L'ensemble des activités d'aménagement (forestier, sylvicole, faunique et autres) qui est proposé doit permettre le maintien de l'équilibre biologique du milieu tout en assurant un rendement forestier à long terme.

Lors de l'atelier, le contenu du PAMOC, les étapes à suivre pour sa réalisation, ainsi que les différents types d'accompagnement des propriétaires vous seront présentés. Des fiches techniques (complément d'information aux PAMOC) ainsi qu'un répertoire comprenant près de 200 publications destinées aux propriétaires de lots boisés vous seront également présentés.

C SAINE GESTION EN MATIÈRE DE CONSERVATION : ENTREZ DANS LE PARC DE LA FORÊT ANCIENNE DU MONT WRIGHT

**Alexandre Baker, chargé de projet Conservation et éducation
Association forestière Québec métropolitain**

L'Association forestière Québec métropolitain (AFQM) assure, en collaboration avec la municipalité de Stoneham-et-Tewkesbury, la conservation et la mise en valeur du parc de la forêt ancienne du mont Wright. Ce parc de 187 hectares, où deux peuplements forestiers sont reconnus comme écosystèmes forestiers exceptionnels, est situé à 30 km du centre-ville de Québec. La volonté de protéger la forêt ancienne et le désir de la rendre accessible au public peuvent sembler contradictoire, mais c'est pourtant le défi que relèvent la municipalité et l'AFQM depuis 2002.

Des travaux d'aménagement ont été effectués pour accueillir les usagers et offrir des sentiers sécuritaires et durables. La réalisation d'une étude sur l'intégrité écologique du parc a permis de constituer un état des lieux et d'identifier des mesures pour minimiser les impacts liés à la fréquentation du public. Par exemple, un zonage, une réglementation, une signalisation et des corvées de nettoyage et d'entretien ont été mis en place.

Des activités de sensibilisation et des outils d'éducation incitent par ailleurs les utilisateurs au respect de la réglementation et les amènent à saisir l'importance de protéger cet écosystème. La production d'un guide d'information, d'un livret d'interprétation, d'un dépliant et d'un code d'éthique *sans trace* sont quelques exemples des documents d'éducation disponibles. De plus, la création du comité de bénévoles des « Amis du mont Wright » permet aux usagers de se prononcer et de s'impliquer sur les différentes actions et activités menées au sein du parc.

L'ensemble de ces interventions favorise une saine gestion tout en garantissant la conservation et la mise en valeur du parc pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

D PROTECTION ET CONSERVATION D'UNE ESPÈCE AQUATIQUE MENACÉE : CONCILIATION DES USAGES

**Francine Trépanier, directrice générale
Corporation de l'aménagement de la rivière L'Assomption**

Le fleuve Saint-Laurent abrite une seule et unique population d'esturgeon jaune dont la distribution est limitée au tronçon Montmagny-Beauharnois. Cette population fait l'objet d'un diagnostic de surexploitation depuis deux décennies. Bien que des efforts importants aient été déployés pour rétablir l'équilibre entre l'exploitation, principalement commerciale, et la productivité de cette espèce dite longévive, force est de constater que l'esturgeon jaune est confrontée à plusieurs autres types de perturbation.

C'est le cas des deux frayères situées dans le bassin versant de la rivière l'Assomption, où chacune a été touchée en 1990 par des éboulements qui ont significativement réduit leurs superficies et leurs qualités. Des suivis biologiques subséquents ont démontré que ces éboulis avaient gravement détérioré les conditions propices à la reproduction des esturgeons et qu'un plan de restauration serait requis pour rétablir leur contribution au recrutement de la population d'esturgeon jaune du Saint-Laurent. C'est dans ce double contexte que la CARA, conjointement avec le MRNF, a mis de l'avant un projet de restauration des frayères de la rivière Ouareau.

Profitant du contexte de mise en œuvre des installations d'assainissement des eaux usées du Grand Joliette, un suivi spécifique sur la rivière L'Assomption fût mis de l'avant de 1998-2002 avec pour rivière référence, la rivière Ouareau. Ces quatre années de suivi de la production larvaire, tout en confirmant l'impact des rejets municipaux non-traités sur les œufs et les larves, nous a permis d'observer une grande variabilité dans la production larvaire annuelle, notamment sur notre rivière référence.

À la conclusion du rapport de suivi publié en 2002, deux hypothèses furent retenues pour expliquer la grande variabilité annuelle de la reproduction, soit le confinement des géniteurs en raison des superficies réduites par l'éboulement de 1990 et, surtout, l'impact observé par la gestion des barrages de la rivière Ouareau.

C'est à ce moment que s'est amorcé un grand projet de conciliation des usages de la rivière Ouareau par l'établissement d'ententes de conservation de l'habitat des espèces aquatiques de la rivière Ouareau. Depuis janvier 2007, les superficies reproductives sont passées de 3 000 m² à 10 000 m². Les citoyens riverains sont mieux informés sur l'impact occasionné par leur pratique en rive et, surtout, un important gestionnaire de barrage, les Papiers Scott Ltée (Kruger Canada), a signé avec la CARA une entente de conservation de l'habitat aquatique de la rivière Ouareau.

E PROTECTION DE L'HABITAT DES BATTURES PAR LA SENSIBILISATION DES CUEILLEURS DE MYES COMMUNES

Claudine Tremblay, biologiste

Comité ZIP rive nord de l'estuaire

Sur le territoire couvert par le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, il existe plusieurs battures supportant l'exploitation de la mye commune (*Mya Arenaria*), connue sous le nom de coque ou de clam. Son exploitation commerciale (cueillette, épuration et transformation) et récréative représente un axe important de développement économique régional et fait vivre de nombreuses familles nord-côtières. Toutefois, plusieurs activités des cueilleurs de myes ont un impact direct sur l'habitat côtier. Par exemple, le passage régulier des VTT crée de l'érosion sur les battures et laisse des sillons permanents, notamment dans les zones plus argileuses.

Ce projet cherchait donc à pérenniser la qualité élevée de l'habitat des battures et, par le fait même, favoriser la viabilité des activités commerciales et traditionnelles qui en découlent. Pour ce faire, deux volets ont été mis de l'avant. Il s'agissait premièrement de la réalisation d'une étude sur les impacts de l'accessibilité aux battures et, deuxièmement, de la sensibilisation et de la formation des cueilleurs pour la protection du milieu naturel en vue de favoriser l'émergence d'éco-pratiques.

Lors de la réalisation de l'étude des accès et même du projet, nous sommes arrivés à des conclusions inattendues. Nous vous invitons donc à venir découvrir ces conclusions avec nous lors de la présentation qui se veut aussi un regard critique quant aux choix d'outils de sensibilisation.

F PROTECTION DES BATTURES DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ PAR ENTENTES DE CONSERVATION VOLONTAIRE

**Pierre-Étienne Vachon, chargé de projet Milieux naturels
Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale**

Nous le savons, les zones humides, milieux très riches au plan biologique, constituent un patrimoine commun de grande valeur. Les battures de la Côte-de-Beaupré représentent des habitats parmi les plus diversifiés et les plus productifs de notre province. Ils composent également un habitat recherché pour la sauvagine, les poissons, les amphibiens et la petite faune. Ces battures abritent un grand nombre d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être.

Malgré le fait que les milieux humides de la Côte-de-Beaupré sont reconnus depuis longtemps pour leur grande valeur écologique, leur protection n'est pas assurée et c'est pourquoi plusieurs organismes, dont le Conseil régional de l'environnement Capitale nationale, se sont associés pour réaliser une campagne de conservation de ces milieux humides côtiers.

Les principaux objectifs de cet exercice sont : (1) de sensibiliser la communauté locale pour susciter sa participation à la protection des milieux humides; (2) d'accompagner des propriétaires riverains en leur fournissant des conseils et des outils adaptés à leur situation; (3) de protéger les milieux au moyen de diverses options de conservation, dont la déclaration d'intention, la servitude ou l'acquisition.

Prenez connaissance du déroulement général, des forces et des faiblesses et des difficultés rencontrées lors d'un tel processus.

G PARRAINAGE ET VALORISATION DE BOISÉS URBAINS AU SAGUENAY : OUI, MAIS COMMENT ?

**Jean Désy, secrétaire
Verts boisés du fjord**

Verts boisés du fjord mise depuis une dizaine d'années sur le parrainage des boisés urbains par les écoles, dans l'espoir de créer un jour des écoquartiers auxquels participeraient aussi les citoyens riverains, les associations de plein air et des comités de bénévoles. Ce parrainage prend la forme d'un contrat de boisé, signé par l'école ou le collège (direction et professeurs interpellés), notre organisme, et occasionnellement la municipalité. L'entretien du boisé et les activités pédagogiques envisagées s'y retrouvent formellement consignés.

L'atelier résumera l'essentiel du fonctionnement de ce parrainage, depuis les premières approches jusqu'aux différentes réalisations, en passant par les nombreuses difficultés, stimulants et espoirs, vécus auprès de six établissements scolaires du primaire, secondaire et collégial du Saguenay : caractérisation du boisé, rencontre des instances scolaires, cérémonies officielles de signatures, rallyes pédagogiques, corvées d'entretien et de nettoyage, abandon des leaders, plantations annuelles, concours de slogans et d'affiches, portail internet, relances périodiques, etc.

On esquissera enfin le profil d'un écoquartier selon un projet vieux déjà de six ans et qui semble vouloir s'amorcer autour d'un comité de parents-citoyennes d'une école verte Brundtland.

H LE SENTIER MARITIME : UN MOYEN D'IMPLIQUER LA POPULATION DANS LA CONSERVATION DU SAINT-LAURENT

**Émie Labrecque, coordonnatrice du Sentier maritime du Saint-Laurent
Fédération québécoise du canot et du kayak**

La Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) est le gestionnaire officiel du Sentier maritime du Saint-Laurent, cette voie navigable spécialement conçue pour les petites embarcations comme le kayak de mer.

Le Sentier maritime contribue d'abord à la conservation du Saint-Laurent par l'intermédiaire du Guide bleu, distribué à ses membres. Les cartes du Guide bleu incitent les usagers à adopter des comportements exemplaires puisque les sites autorisés par les propriétaires riverains y sont identifiés et des mises en garde particulières sont émises pour protéger les milieux naturels.

D'autre part, le programme de sensibilisation associé au Sentier maritime permet de fidéliser les clientèles actuelles et d'en attirer de nouvelles. Il inclut différents volets, notamment un programme d'intendance, un programme de reconnaissance, un concours photo et un DVD de sensibilisation.

Malgré les nombreux défis que la FQCK doit surmonter pour mettre en place ce programme, la possibilité de le développer sur plusieurs années permet sans aucun doute d'évaluer les moyens, d'éliminer les moins efficaces ou de les modifier au besoin. Les routes bleues qui seront éventuellement intégrées au Sentier maritime pourront ainsi bénéficier d'une solide expertise afin d'inciter la population riveraine à s'impliquer dans la conservation du Saint-Laurent.

NOUVEAU !
4 x l'an, le cyberbulletin
de la Fondation
Histoires à succès, astuces, nouvelles...
Abonnez-vous !
hydroquebec.com/fondation-environnement

Faites germer vos projets



La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement finance des projets de protection et de mise en valeur de milieux naturels

Parc de la rivière Doncaster – projet de Plein Air Sainte-Adèle
Restauration du sous-bois, des berges et amélioration de l'infrastructure d'accueil

hydroquebec.com/fondation-environnement



Gérer les milieux aquatiques

Un défi collectif :

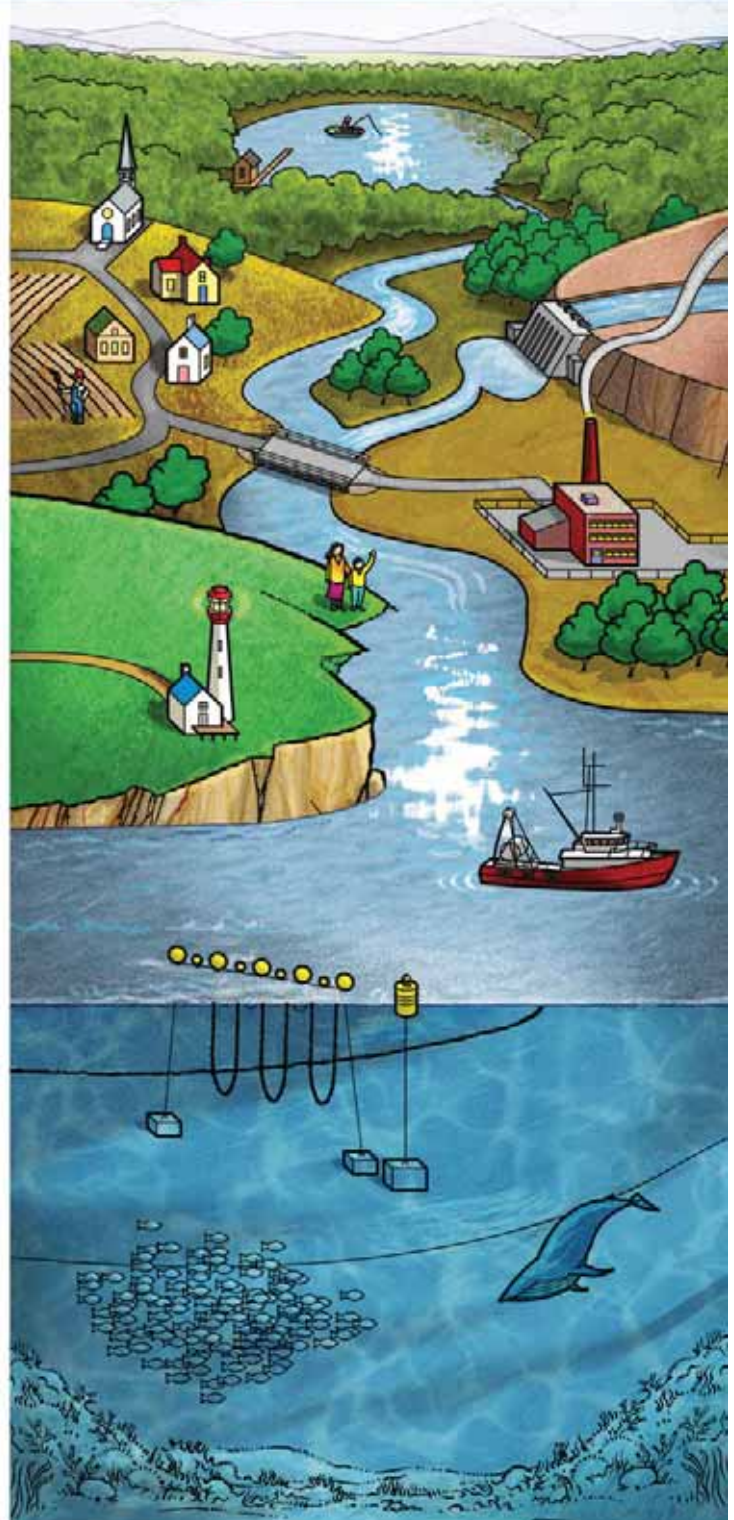
- Pour protéger l'habitat du poisson, tant en eau douce qu'en eaux salées
- Pour protéger la santé des écosystèmes marins et assurer la diversité écologique

Managing Aquatic Environments

A Collective Challenge:

- Protecting fish habitats in fresh and marine waters
- Protecting the health of marine ecosystems and ensuring ecological diversity

www.qc.dfo-mpo.gc.ca



Nature Québec

sensible à tous les milieux



Parce qu'ensemble, on est plus forts!

Joignez-vous à Nature Québec, une équipe dynamique et engagée qui agit pour modifier les lois, les politiques et les projets de développement en vue de mieux conserver les milieux naturels.

Agissez localement, pensez globalement

Pour la conservation et l'utilisation durable des ressources, devenez membre de Nature Québec
www.naturequebec.org/membre

Membre individuel : 20 \$

Membre affilié : 25 \$

Nature Québec

870, avenue De Salaberry, bureau 207

Québec (Québec) G1R 2T9

(418) 648-2104

www.naturequebec.org

FrancVert,

le webzine d'information vulgarisée sur l'actualité
environnementale d'ici et d'ailleurs

www.francvert.org



Programme DES DONNS ÉCOLOGIQUES AU QUÉBEC ALLONS-Y PAR ÉTAPES!

Guide à l'intention
des propriétaires fonciers et
des organismes bénéficiaires

Disponible en ligne à
www.qc.ec.gc.ca/faune/pde-egp/publications_f.asp

Demandez-le
Téléphone : (418) 648-3492
ou 1 800 463-4311



Environnement
Canada

Environment
Canada

Canada



L'ENCAN

FAUNE ET NATURE



au profit de la Fondation de la faune du Québec

UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE DE FAIRE DE BONNES AFFAIRES :
CAMION TOYOTA TACOMA 2009, FORFAITS DE PÊCHE, DE CHASSE,
DE VILLÉGIATURE, ÉQUIPEMENTS DE PLEIN AIR, ET BIEN PLUS !

PRÈS DE 100 LOTS OFFERTS, POUR TOUS LES GOÛTS



Visitez le
www.fondationdelafaune.qc.ca/encan

En ligne du 18 février au 18 mars 2009



Jean Pagé, journaliste,
président d'honneur



Lot vedette :
le Tacoma 2009*

* Toyota Tacoma 2009 4x4 Double Cab V6.
Gracieuseté de l'Association des concessionnaires
Toyota de la grande région de Québec

Photo: national Jacques-Curtius, J.-P. Huard, Sépou



Fondation de la faune du Québec

 **TOYOTA**
faire toujours mieux



terraforme



Terraformex
*réalise des projets
de consultation,
de gestion et
d'aménagement
qui visent
de façon générale
l'amélioration
de l'environnement
et la qualité de vie
des humains, de la
faune et de la flore.*

Analyse et consultation
Concertation et médiation
Élaboration de solutions
Gestion des stratégies et projets
Réalisation d'aménagements



En matière de :

Génie végétal
Paysage et environnement routier
Berges et contrôle d'érosion
Réhabilitation d'habitats
Renaturalisation de sites affectés
Travaux en milieux sensibles



Plus de 2 millions de dollars investis en recherche et développement dans les 5 dernières années en matière de génie végétal et environnement routier.

info@terraformex.com
www.terraformex.com

Canada
200, rue Cormier
Sorel-Tracy
Québec, Canada
J3R 1V2
T. 514.331.3347
F. 450.742.7889

México
Ave. De las Garzas, 169-B
zona hotelera norte
Puerto Vallarta, Jalisco
México, C.P. 48321
T. 322.221.0496
F. 322.209.0812



NOTRE MISSION

- Regrouper le plus grand nombre possible de propriétaires et de gestionnaires de milieux naturels protégés.
- Susciter le partage et la collaboration entre les membres.
- Appuyer les membres en développant divers projets et diverses pratiques.
- Assurer le rayonnement des connaissances en conservation.
- Soutenir les actions des membres en vue de protéger le patrimoine naturel.

NOTRE SITE INTERNET

- Nouvelles et activités du RMN
- Suivi des projets
- Événements en conservation
- Communiqués en conservation
- Emplois et stages offerts
- Appuis et pétitions
- Documentation utile
- Forum des membres (bientôt)

NOTRE DERNIÈRE RÉALISATION

Le Répertoire des milieux naturels protégés du Québec

en ligne depuis le 26 février 2009 (www.repertoiredesmilieuxnaturels.qc.ca)

- Le *Répertoire des milieux naturels protégés* entend mettre à la disposition du public un répertoire informatisé de tous les milieux naturels du Québec méridional qui sont protégés par des organismes de conservation ou en tant que réserve naturelle en milieu privé.
- La première phase du projet comprend les milieux naturels du Centre-du-Québec, de l'Estrie et de la Montérégie; des phases subséquentes sont prévues pour les autres régions.
- Chaque milieu naturel est localisé sur une carte que l'on peut visualiser à grande échelle ou à une échelle très locale. En cliquant sur un milieu naturel en particulier, on obtient des renseignements spécifiques au milieu. Des outils permettent d'effectuer des recherches par région administrative, MRC, municipalité ou mot-clé et d'obtenir une liste des milieux naturels en cause.

454, avenue Laurier Est
Montréal (Québec) H2J 1E7
(514) 861-7022, poste 22
info@rmnat.org www.rmnat.org

**LE RMN :
DEVENIR MEMBRE,
C'EST TOUT NATUREL !**

Joignez-vous au Réseau :
57 organismes et 7 partenaires :
une force en conservation
des milieux naturels



Centre de données
sur le patrimoine naturel
du Québec

20 ans
1988-2008

Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec, 3^e édition

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), un groupe de travail dédié à la collecte, à la diffusion et à l'analyse des données sur la biodiversité, célébrait en 2008 sa 20^e année d'existence. Il publiait à cette occasion la 3^e édition du répertoire *Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec*.

Cette 3^e édition présente 392 espèces floristiques considérées comme étant en situation précaire au Québec, soit 333 qui sont susceptibles d'être désignées, 43 qui sont menacées et 16 espèces vulnérables. Jusqu'à maintenant, seules les plantes vasculaires ont été considérées dans le processus de reconnaissance légale des espèces floristiques.

Pour chaque plante, les caractéristiques et renseignements suivants sont présentés :

- 1 son habitat
- 2 sa répartition
- 3 ses status applicables
- 4 une carte de sa répartition au Québec
- 5 et une illustration.

Produit à partir de l'information colligée au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec et sur l'avis d'un comité de botanistes experts formé en 2007, ce document est disponible en format pdf sur les sites Internet du MDDEP et du CDPNQ :

www.mddep.gouv.qc.ca/biodiversite/plantes-vasculaires-menacees.htm

www.cdpnq.gouv.qc.ca/publication.htm



Québec

Polygamon elongatum
Plante à racines multiples
Médiane de l'Estrie - Outaouais
MONTREAL (2007) - S. MONTREAL (2007) 1

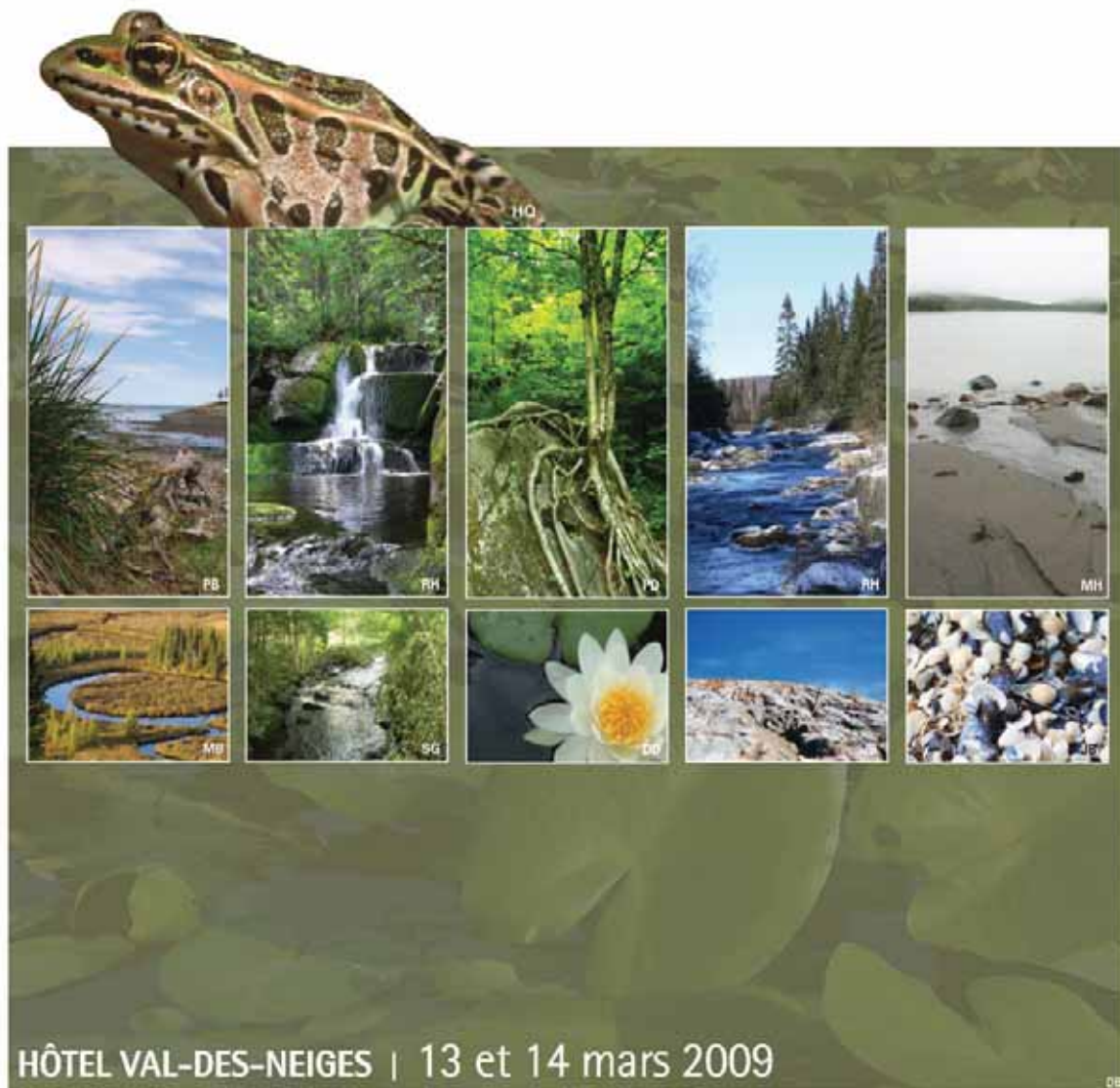
Polygatum liliifolium
Plante à racines multiples - Stérile
MONTREAL (2007) - S. MONTREAL (2007) 1

Polygatum monelli
Plante à racines multiples - Stérile
MONTREAL (2007) - S. MONTREAL (2007) 1

ATELIERS

du vendredi 13 mars 15 h 30 à 17 h 30

et du samedi 14 mars 8 h 30 à 12 h



NOTES BIOGRAPHIQUES ET RÉSUMÉS

LA GOUVERNANCE STRATÉGIQUE POUR LES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS D'OSBL

Le vendredi 13 mars, de 15 h 30 à 17 h 30, salle Clarendon

MONIQUE DANSEREAU

Vice-présidente

Société de conseil OSBL plus

Téléphone : (450) 722-9000

mdansereau@osblplus.com

En 1995, Monique Dansereau fonde avec Monique Gagné la Société de conseil OSBL + Inc. Elles donnent à cette firme la mission d'accompagner les administrateurs et les dirigeants de corporations sans but lucratif tant privés que publiques afin de contribuer à l'amélioration de leur gouvernance. Toutes deux convaincues de l'importance d'avoir de bonnes règles de gouvernance pour ces personnes impliquées dans les conseils d'administration, elles concrétisent un partenariat avec Consultants DPRM Inc et se font accréditées par Roméo Malenfant, Ph.D, concepteur du système de Gouvernance Stratégique^{MC}. Depuis, l'équipe a grandi, une division en Ontario a vu le jour sous le nom de NPO + Inc. laquelle offre les mêmes services en anglais. Tous les consultants de OSBL + Inc. et de NPO + Inc. sont accrédités et sont les seuls autorisés à utiliser ce système dans leurs pratiques de consultations.

Ayant travaillé pendant plusieurs années dans le milieu des organismes sans but lucratif à titre de directrice générale ou en tant qu'administrateur sur différents conseils d'administration, ses différentes études spécialisées en gestion d'osbl ainsi qu'une solide expérience de plus de 25 années dans le secteur sans but lucratif, lui confirment encore que peu d'administrateurs et dirigeants connaissent réellement les responsabilités liées à un poste d'administrateur et ne connaissent à peu près pas leurs rôles au sein d'un conseil d'administration, les fonctions spécifiques d'un conseil d'administration performant ainsi que les outils nécessaires pour l'implantation de pratiques de saine gouvernance, et ce, afin d'assurer la pérennité de l'organisation.

Depuis 1995, compte tenu qu'elle apporte *une autre vision... d'autres solutions*, plus de 800 organisations ont pu bénéficier des sessions de formation et des services offerts et ce tant au Québec que dans les provinces et territoires du Canada en français et maintenant en anglais.

Résumé de l'atelier

Face au déficit d'imputabilité dans notre société, les organismes sans but lucratif, tant privés que publics, ont peu de pratiques établies quant à leur performance permettant d'assurer leur crédibilité et celle de l'organisation. Nous sommes d'avis que toute organisation devrait se baser sur des principes directeurs qui les guideront dans la prise de décisions. Le concept de la Gouvernance Stratégique^{MC} se veut un concept basé sur la réalité du secteur sans but lucratif et apportant des solutions pratiques aux administrateurs et aux dirigeants ainsi qu'une autre vision de leur organisation.

Au cours de la première partie de l'atelier, nous démontrerons quelques uns des principes, dont particulièrement celui de l'imputabilité. Suivra ensuite la première des dix-huit pratiques d'un conseil d'administration performant, dont la conscientisation à l'importance de la fonction de mandataire et de quasi fiduciaire des administrateurs. Y seront aussi abordés les fonctions d'un conseil d'administration : morale, légale, de planification, d'évaluation et de représentation. Aussi, afin de s'assurer que rien ne viendra entacher la réputation de l'organisation, l'identification de quelques risques encourus seront présentés et, en conclusion, les huit rôles d'un conseil dans le cadre du système de la Gouvernance Stratégique^{MC}.

Tout en fournissant aux participants des pistes pour situer le dynamisme de leur conseil d'administration, l'atelier permettra l'identification de certaines forces et faiblesses de leur organisation et permettra aux participants de se familiariser avec les principaux rôles et fonctions d'un conseil d'administration performant. Enfin, cet atelier apportera sans doute une autre vision de leur organisation et, nous l'espérons, d'autres solutions.

LA RÉALISATION DE PROJETS COMMUNAUTAIRES : DE LA GESTION À UNE DÉMARCHE CONCRÈTE

Le vendredi 14 mars, de 15 h 30 à 17 h 30, salle Tadoussac

NICOLAS ROY

Géomorphologue, M.Sc.A.

Terraformex Canada

Téléphone : (450) 742-7888

nroy@terraformex.com

Diplômé de l'Université de Montréal en géologie, Nicolas Roy détient une maîtrise en sciences appliquées à la géologie de l'ingénieur (M.Sc.A.). De 1999 à 2007, il a été directeur général du Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire, organisme communautaire spécialisé en environnement. Il y a géré des projets d'expertise environnementale, de recherche et développement, de préparation de plans d'intervention et de protection, d'aménagement du littoral, d'étude environnementale, de table de concertation et de forums. Sous sa supervision, une équipe allant jusqu'à une quinzaine de professionnels et de techniciens travaillaient à la réalisation de ces projets. Il s'est impliqué à titre d'administrateur de la société Stratégies Saint-Laurent de 1999 à 2005 dont il a été le président de 2003 à 2005. Il s'implique maintenant avec le groupe conseil Terraformex, entreprise du domaine de l'environnement implantée au Mexique et au Canada et qui a pour mission de réaliser des projets de consultation et de construction dans le but d'améliorer la qualité de vie des humains de la faune et de la flore.

M Roy a participé à l'évaluation de plusieurs centaines de projets communautaires à vocation environnementale et ce, pour différents programmes gouvernementaux. Cette participation lui a permis de connaître les forces et les points à améliorer dans le montage de projets communautaires et ainsi d'apporter maintenant ce savoir-faire aux participants des ateliers.

Résumé de l'atelier

Voici enfin une formation qui vise à améliorer ses connaissances, sa compréhension et son savoir-faire pour la mise en œuvre de projets. Elle vise spécifiquement le développement de partenariats, le cadre de gestion et de communications et l'identification de trucs et astuces. Elle a été bâtie spécifiquement pour les techniciens, les professionnels et les gestionnaires communautaires spécialisés en environnement.

D'où viennent les idées de projet communautaire ? Comment peut-on en arriver à bien planifier un projet ? Comment associer des partenaires coopératifs à notre démarche ? Comment structurer son projet et le mettre en œuvre ? Qui devrait être informé de sa réalisation et qui devrait y collaborer ? Les rôles et les responsabilités, ceux des dirigeants, des coordonnateurs, des bénévoles et des collaborateurs gouvernementaux sont distribués de quelle manière ? Et vous, comment entrevoyez-vous leur participation et les moyens de communication choisis pour les rejoindre ? Voilà autant de questions auxquelles notre formateur apportera sa vision et ses expériences pratiques.

D'entrée de jeu, des sujets portant sur le rôle général d'un OBNL dans la mise en œuvre des projets et l'élaboration d'idées finançables seront abordées. Par la suite, un contenu portant sur la planification, la structure, la réalisation et le suivi de projets formera le cœur de la formation. Enfin, voilà autant de connaissances abordées qui permettront aux pratiquants d'augmenter leur efficacité et d'atteindre plus efficacement leur objectif financier tout en créant d'aussi bonnes, voir de meilleures, retombées environnementales et sociales dans leurs projets.

DU CONFLIT À LA COLLABORATION : COMMUNICATION AVEC LES USAGERS D'UN SITE PROTÉGÉ

Le samedi 14 mars, de 8 h 30 à 12 h, salle Clarendon

LINDA BÉRUBÉ

Consultante, médiatrice et formatrice

Agire International

linda@agire.ca

Linda Bérubé, présidente de la firme Agire International (www.agire.ca) est travailleuse sociale de formation. Après une carrière en tant que médiatrice familiale, elle intervient depuis 1996 dans le domaine des organisations à titre de conciliatrice. Elle offre des services d'accompagnement aux dirigeants et aux conseillers en ressources humaines ainsi que des séminaires portant sur la gestion de conflit, la communication et plusieurs autres thèmes reliés au « mieux vivre ensemble ». Enseignante au programme de prévention et de règlement des différends de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, elle intervient aussi régulièrement en Europe et dans les Antilles comme conférencière et formatrice.

Une vision globale des situations, une compréhension des perspectives particulières des individus, de leur trajectoire et de leur contexte interactionnel sont à la base de ses interventions. L'harmonie, la synergie et la collaboration interdisciplinaire sont des maillons essentiels de son action.

Résumé de l'atelier

Problématique

Qu'elles agissent comme employés permanents ou comme bénévoles, les personnes qui oeuvrent dans les sites protégés sont appelées à communiquer avec une variété d'usagers. Si les activités d'animation, de sensibilisation, d'information et d'éducation se déroulent généralement sans difficulté, les fonctions de vigilance qui visent à protéger des zones de conservation peuvent se montrer plus difficiles à gérer si l'intervenant ne prend garde à certains pièges.

Situation délicates ou difficiles

Comment intervenir avec les usagers dont le comportement représente une menace à une zone de conservation. Par exemple quand :

- un randonneur laisse son chien gambader dans votre zone de conservation ?
- les VTT font des ornières dans vos sentiers ?
- des jeunes font un énorme feu, consomment de la drogue et cassent des bouteilles sur votre site ?
- un chasseur veut continuer d'aller chasser sur le site où il a toujours eu l'habitude d'aller, mais qui est devenu une zone de conservation ?

But de l'atelier

Proposer une approche et des stratégies pour comprendre ces situations dans une perspective écologique qui vise non seulement à prévenir le conflit dans la gestion des activités humaines, mais aussi à apprivoiser et, pourquoi pas, faire des alliés de ces usagers qui adoptent des comportements nuisibles sur les sites protégés.

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE POUR UNE CONCERTATION RÉUSSIE

Le samedi 14 mars, de 8 h 30 à 12 h, salle Tadoussac

STEVE PLANTE

Professeur en sciences sociales du développement
Université du Québec à Rimouski
Téléphone : (418) 723-1986, poste 1456
steve_plante@uqar.qc.ca

Steve Plante détient un doctorat en géographie (spécialisation communautés côtières et insulaires) de l'Université de Montréal et une maîtrise en anthropologie maritime de l'Université Laval. Il est professeur en sciences sociales du développement (1^{er} cycle) et en développement régional (2^e cycle et 3^e cycle) à l'Université du Québec à Rimouski depuis 2002. Il s'intéresse aux modes de gouvernance comme la gestion intégrée et la gestion concertée, à la dynamique des acteurs (ex. dans la distribution de l'accès aux ressources en milieu côtier et insulaire et dans la résolution des conflits d'usages), au renforcement des capacités, à l'adaptation des populations côtières et insulaires aux changements climatiques et au développement local.

Grâce aux subventions de recherche du FQRSC et du Fonds sur les changements climatiques, il travaille activement depuis 2002 à la gestion intégrée des îles habitées du Saint-Laurent au Québec et dans le sud du Golf au Nouveau-Brunswick. Ses expériences prolongées de terrain ainsi que son penchant pour l'interdisciplinarité avec des formations en aménagement cynégétique et halieutique, en anthropologie et en géographie l'ont amené à développer un fort intérêt pour le développement territorial et ses liens avec les questions environnementales en milieu côtier et insulaire.

Résumé de l'atelier

La concertation est-elle un gage de développement territorial durable ou s'agit-il d'une simple utopie voulant réinventer les limites des outils d'aide à la prise de décision? Quoi qu'il en soit, la concertation est devenue un incontournable de la grande famille des modes de gouvernance participatif au cours des dernières années. Elle est devenue un outil de prise de décisions dans le traitement des grands enjeux dont, notamment, ceux associés à l'environnement.

Que ce soit pour construire des objets communs ou pour résoudre des conflits d'usage, la concertation peut s'avérer utile. Il s'agit d'un processus itératif et dynamique qui demande à tenir compte des dimensions temporelles, relationnelles et spatiales. Toutefois, cette forme de démocratie participative n'est pas la recette à tous les mots, bien au contraire, parfois la concertation peut devenir source de frustration.

Dans cette formation nous ferons la distinction entre la concertation pour construire une vision et la concertation pour résoudre un conflit. Les rôles de l'animateur et du médiateur qui utilisent la concertation dans leurs actions seront aussi définis et nous évaluerons ensemble les résultats qu'il est possible d'obtenir à la suite d'un processus de concertation.

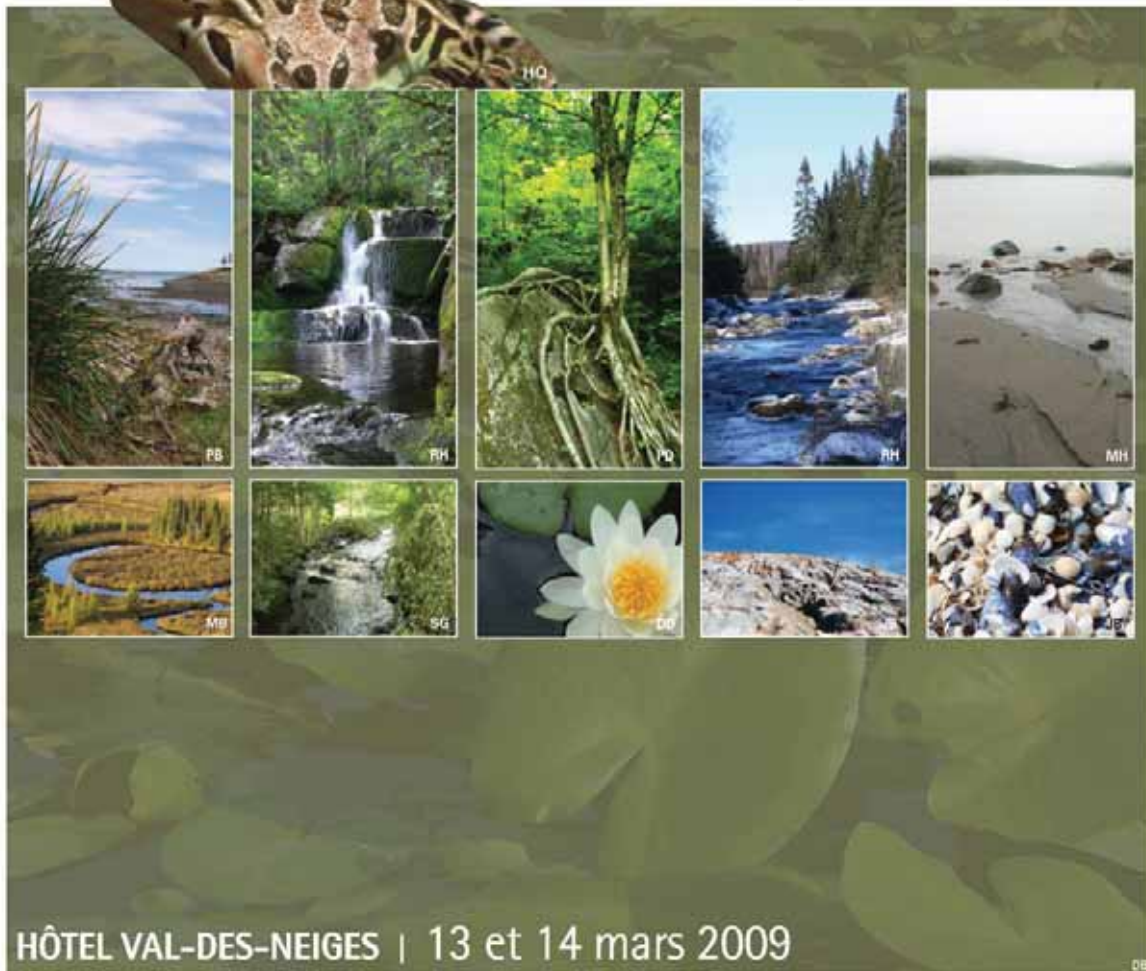
FORMATION APPROFONDIE

du vendredi 13 mars 9 h 15 à 11 h 45
13 h 00 à 17 h 30

et du samedi 14 mars 8 h 30 à 12 h



Inscription obligatoire



NOTES BIOGRAPHIQUES ET RÉSUMÉS

MAÎTRISER L'ASPECT JURIDIQUE EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : POUR INTERVENIR EFFICACEMENT !

Le vendredi 13 mars, de 9 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 17 h 30

et le samedi 14 mars 15 mars, de 8 h 30 à 12 h, salle Marie-Clarisse

MICHEL BÉLANGER

Avocat

Centre québécois du droit de l'environnement

Président

Nature Québec

Téléphone : (514) 844-4646

mbelanger@lauzonbelanger.qc.ca

Président de Nature Québec, associé de l'étude Lauzon Bélanger s.e.n.c., spécialisée en recours collectif et en droit de l'environnement, Michel Bélanger possède une double formation d'avocat et de notaire. Il détient une maîtrise en droit public de l'Université de Montréal et un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire de l'Université Robert-Schuman (Strasbourg, France).

Michel Bélanger enseigne le droit de l'environnement à l'École polytechnique de Montréal, à l'UQAM et à l'Université Laval. Il a été commissaire additionnel au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de 1994 à 2007, où il a siégé à l'audience générique sur les matières résiduelles (1996-1997). Il a été principal associé de recherche à la chaire en éthique et environnement Hydro-Québec/McGill (1993-1996).

JEAN-FRANÇOIS GIRARD

Avocat

Centre québécois du droit de l'environnement

Téléphone : (514) 331-5010

jfgirard@dufresnehebert.ca

Biologiste et avocat spécialisé en droit de l'environnement et en droit municipal, Jean-François Girard est également président du conseil d'administration du *Centre québécois du droit de l'environnement* (CQDE). Il y a été employé, responsable du secteur *Conservation et biodiversité*, de septembre 1998 à janvier 2002.

M^e Girard s'est ensuite joint à l'équipe de droit municipal au sein du cabinet d'avocats *Dufresne Hébert Comeau* où il offre, depuis 2002, une expertise particulière aux municipalités qui désirent relever les défis du développement durable et qui veulent améliorer la qualité du milieu de vie de leurs citoyens.

En plus de publier des articles dans des revues spécialisées, il présente régulièrement des conférences et des séminaires de formation aux élus et aux groupes de citoyens dans les domaines du droit et de l'environnement. Il est d'ailleurs un conférencier régulier des *Ateliers sur la conservation des milieux naturels* où il présente annuellement une conférence sur les développements récents en droit de la conservation.

Résumé de la formation

La formation offerte par deux avocats spécialisés en droit de l'environnement, soit M^{es} Michel Bélanger et Jean-François Girard, tous deux administrateurs du *Centre québécois du droit de l'environnement* (CQDE), est destinée à une clientèle aguerrie aux enjeux de la conservation au Québec et qui désire approfondir ses connaissances des aspects juridiques découlant de l'application des lois et règlements

D'entrée de jeu, M^e Bélanger exposera aux participants les fondements du régime québécois de protection de l'environnement, notamment par l'étude de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. Souvent effleurée, mais jamais étudiée dans le cadre des Ateliers, cette loi consacre le droit des citoyens au respect de la qualité de l'environnement.

M^e Girard abordera ensuite le volet de l'intendance *publique* des milieux naturels via l'intervention des gouvernements supérieurs (fédéral et provincial) ou des municipalités. En raison des grandes responsabilités des municipalités en matière d'aménagement du territoire, une grande place sera accordée au rôle que celles-ci peuvent jouer en matière de conservation. Compléments essentiels de l'État, les acteurs de l'intendance *privée* jouent un rôle grandissant dans les projets de conservation. Nous réviserons ainsi certaines options de conservation dont l'utilisation évolue au fil des dernières années.

Enfin, nous aborderons la question de la protection des paysages, sous l'angle des outils juridiques. La formation sera complétée par un exercice pratique au cours duquel les participants, réunis en petits groupes de travail, seront appelés à utiliser les notions apprises au cours de la formation.

CONFÉRENCE DE FERMETURE L'ART DE SURFER SUR LE CHANGEMENT : RUSES ET STRATÉGIES

Le samedi 14 mars, de 13 h 30 à 15 h, salles Cap-aux-Pierres / Tadoussac

ISABELLE FONTAINE
Bureau de conférenciers Orizon

Téléphone : (514) 845-1111
www.orizon.ca

Isabelle Fontaine possède plus de 10 années d'expérience dans des sphères variées du domaine des communications. Elle a développé une expertise en coaching de gestion basée sur le développement de l'intelligence émotionnelle. Sa spécialité : faire émerger le meilleur de chacun en permettant aux individus de développer des ruses et des stratégies les conduisant à découvrir des ressources personnelles jusque-là inexploitées, voire même ignorées.



Elle agit comme conférencière, coach et consultante en développement organisationnel dans sa pratique privée en plus d'enseigner au Département de communication sociale et publique de l'UQÀM et à la Polytechnique. Isabelle Fontaine possède un baccalauréat en psychosociologie de la communication et une maîtrise en communications organisationnelles.

Ses six années passées en tant que chasseur de têtes lui ont servi de vigie afin d'étudier les entreprises et les individus dans leur rapport au travail. Cette expérience lui a permis de développer une connaissance pointue des enjeux relationnels en entreprise ainsi qu'une

bonne intuition du terrain. Son vécu et ses exemples lui permettent d'être concrète et pertinente.

Isabelle est fascinée par l'étude des relations humaines, de l'intelligence émotionnelle et de la neuropsychologie. Elle a la conviction que chacun est porteur de talents spécifiques et d'un potentiel qui devraient se déployer au grand jour au bénéfice de toutes les parties.

Elle est reconnue pour son habileté à inspirer et à toucher le cœur de ses participants. Aussi divertissantes qu'éducatives, ses présentations témoignent de sa rigueur professionnelle, de sa simplicité et, surtout, de son sens de l'humour. Son enthousiasme contagieux et

sa facilité à nous transmettre des astuces pour gérer les différents aspects de notre vie font d'elle une conférencière inspirante, un élément déclencheur pour votre entreprise.



CAHIER DU PARTICIPANT

Comment citer ce document :

Nature Québec, 2009. *Ateliers sur la conservation des milieux naturels*. Cahier du participant à la rencontre des 13 et 14 mars 2009, Québec. 32 pages.

Photographies en page couverture et en dos :

(1) Parise Beaupré, (2) Richard Hotte, (3) Paul Deschêne, (4) Mathieu Hack, (5) Marie Benjamin, (6) Steve Gosselin, (7) Daniel Dagenais, (8) Jonathan Bouchard, (9) Hydro-Québec

Édition : Mathieu Avery

Mise en page et révision : Marie-Claude Chagnon

Imprimé sur papier Rolland Enviro. Contient 100 % de fibres post-consommation. Sans chlore. Accrédité *Choix environnemental* et *FSC recyclé*.

ISBN : 978-2-923567-82-2 (Imprimé)

ISBN : 978-2-923567-81-5 (pdf)





PB



RH



PD



RH



MH



MB



SG



D0



IB



JB

HÔTEL VAL-DES-NEIGES | 13 ET 14 MARS 2009

DB



Développement durable,
Environnement
et Parcs



Environnement
Canada

Environment
Canada

Service canadien
de la faune

Canadian Wildlife
Service



Pêches et Océans
Canada

Fisheries and Oceans
Canada